Association pour la Défense de l'Environnement et la Qualité de la Vie à Ancely et Arènes Romaines

Siège social : 28 allée de la Limagne - 31300 Toulouse
: adeqvaar@9business.fr
: http://a-d-e-q-v-a-a-r.com https://www.facebook.com/ADEQVAAR

CR de la 32ème Assemblée Générale de l'ADEQVAAR du 05/03/2020

Ouverture de la séance à 18h45

Accueil

Accueil des participants par le Conseil d'Administration.
Présentation du déroulé de l'AG.

Fonctionnement de l'association

- Le Conseil d'administration se réunit 3 fois par an pour décider des grandes orientations.
- Le Bureau se réunit un jeudi par mois à 20h.
- Les permanences ont lieu au local, 28 allée de la Limagne, les mercredis de 17h à 19h, sauf exceptions. Elles devraient être plus espacées cette année.
- Le site internet contient toutes les informations concernant les dossiers suivis par l'association.
- L'ouverture d'une page Facebook est à l'étude si des compétences sont trouvées.
- Vie et représentation du quartier : l'association est présente dans de nombreux rassemblements :
    - Participation aux animations de l'ALLEE, de la MJC et de la Bibliothèque de Quartier ;
    - Bureau de la commission de quartier ;
    - Concertations : PLU-iH, PPBE, métro, PCEAT ;
    - Commissions : CCE, CCAR ;
    - Associations : UCQ, CCNAAT, CAPAT, 2P2R.

Élections municipales

- L'ADEQVAAR a adressé une liste de 14 questions à toutes les listes candidates, portant sur l'avenir du quartier. Ces questions présentent les principales difficultés du quartier et nos attentes.
- D'autres associations (FCPE, APA…) ont organisé une rencontre publique avec les candidats.

Questions de voirie et d'aménagements

- L'ADEQVAAR est à l'écoute des habitants du quartier pour relayer leurs observations et leurs demandes :
  - Accès piétons aux écoles, création d'un Pédibus rue de la Flambère ;
  - Organisation/création des passages piétons ;
  - Bruit des plaques France-télécom le long du Tram ;
  - Implémentation des éclairages ;
  - Aménagement des arrêts de bus ;
  - Débouché du chemin de la Flambère.
- Aménagements de voirie :
  - Circulation des voitures pour l'accès aux écoles du Château d'Ancely ;
  - Création d'une aire de jeux dans le jardin attenant aux Arènes Romaines ;
  - Création d'un passage piéton au niveau de la voie du Tram entre l'arrêt Ancely et le rond-point Espagno ;
  - Création d'une zone 30 avenue de Casselardit.
- Ecole maternelle saturée :
  - Il manque actuellement 4 salles de classe ;
  - Toutes les listes candidates se disent prêtes à résoudre ce problème ;
  - La mairie actuelle a fait une proposition d'achat de terrain, maladroite car peu étayée, proposition rejetée par la copropriété Ancely.
- Parking payant devant les commerces d'Ancely :
  - C'est une réponse à une demande des commerçants en 2016, appuyée par l'ADEQVAAR, pour quelques places de stationnement à durée limitée ;
  - La solution de la mairie fut une zone entière payante :

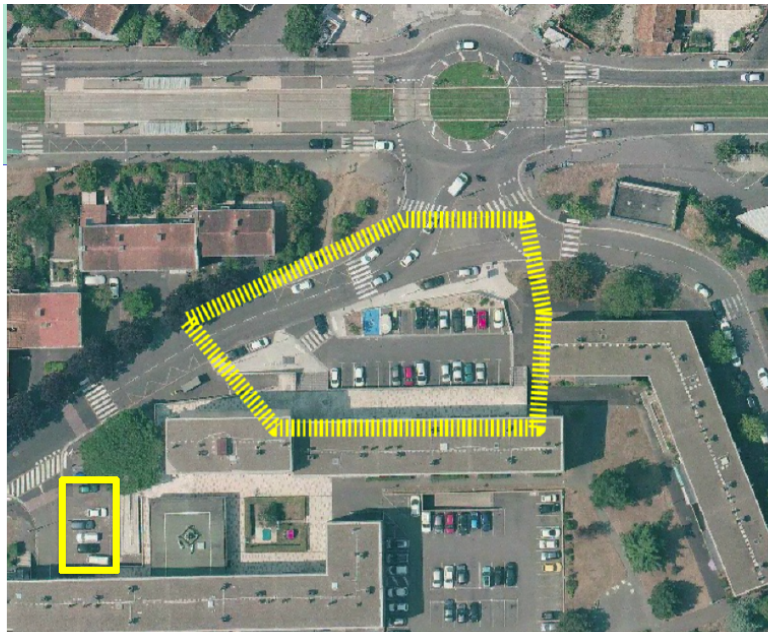

  - L'ADEQVAAR s'est abstenue lors de la concertation.

Questions d'urbanisme

- L'urbanisme en général :
  - Le nouveau PLU-iH qui détermine l'utilisation du sol, a été adopté en juin 2019 ;
  - Le terrain sous l'hôpital Garonne est devenu constructible ;
  - L'ADEQVAAR contribue à l'EUP ;

- Il faudrait mieux surveiller les permis accordés (être plus nombreux à les décortiquer) afin de mieux débusquer les changements, comme celui de l'hôpital Garonne par exemple, qui peuvent nous échapper.

- Projet Villa Ancely :
-

- Il y aura 33 logements en R+1 ;
- L'ADEQVAAR a obtenu
  - l'agrandissement du trottoir d'1m (sauf au niveau du bâtiment conservé) ;
  - que des fouilles soient réalisées par l'INRAP, elles n'ont rien mis à jour ;
- Les travaux devraient débuter en mai 2020.

- Projet de résidence sous l'hôpital Garonne :

- Le projet sélectionné est le moins mauvais des 12 présentés ;
- Il s'agira certainement de logement de standing ;
- Initialement de 190 logements, le projet à été revu à la baisse, ramené à 150, puis à 141 logements, sans regard latéral vers la résidence Le Château d'Ancely et les maisons de la cité EDF ;
- L'accès se fera par le haut de l'hôpital, zone bleutée sur la vue aérienne. Des remarques sont faites sur l'étroitesse de ce passage dans la descente et sur la possible ouverture du passage en bas pour relier à pieds ces constructions à l'école et aux commerces d'Ancely.

  De plus, la pente est supérieure aux 5% exigibles pour un accès aux personnes à mobilité réduite. La subtilité réside dans le fait que la pente constitue un lot privé indépendant de la construction des logements, donc qui ne serait pas concerné par cette règle des 5% maximum ;
- Le permis ayant été déposé, l'ADEQVAAR va déposer un recours par rapport à cette pente d'accès trop raide.

ANCELY ***CASSELARDIT*** ***LA FLAMBELLE*** ***LA FLAMBERE*** ***PURPAN***

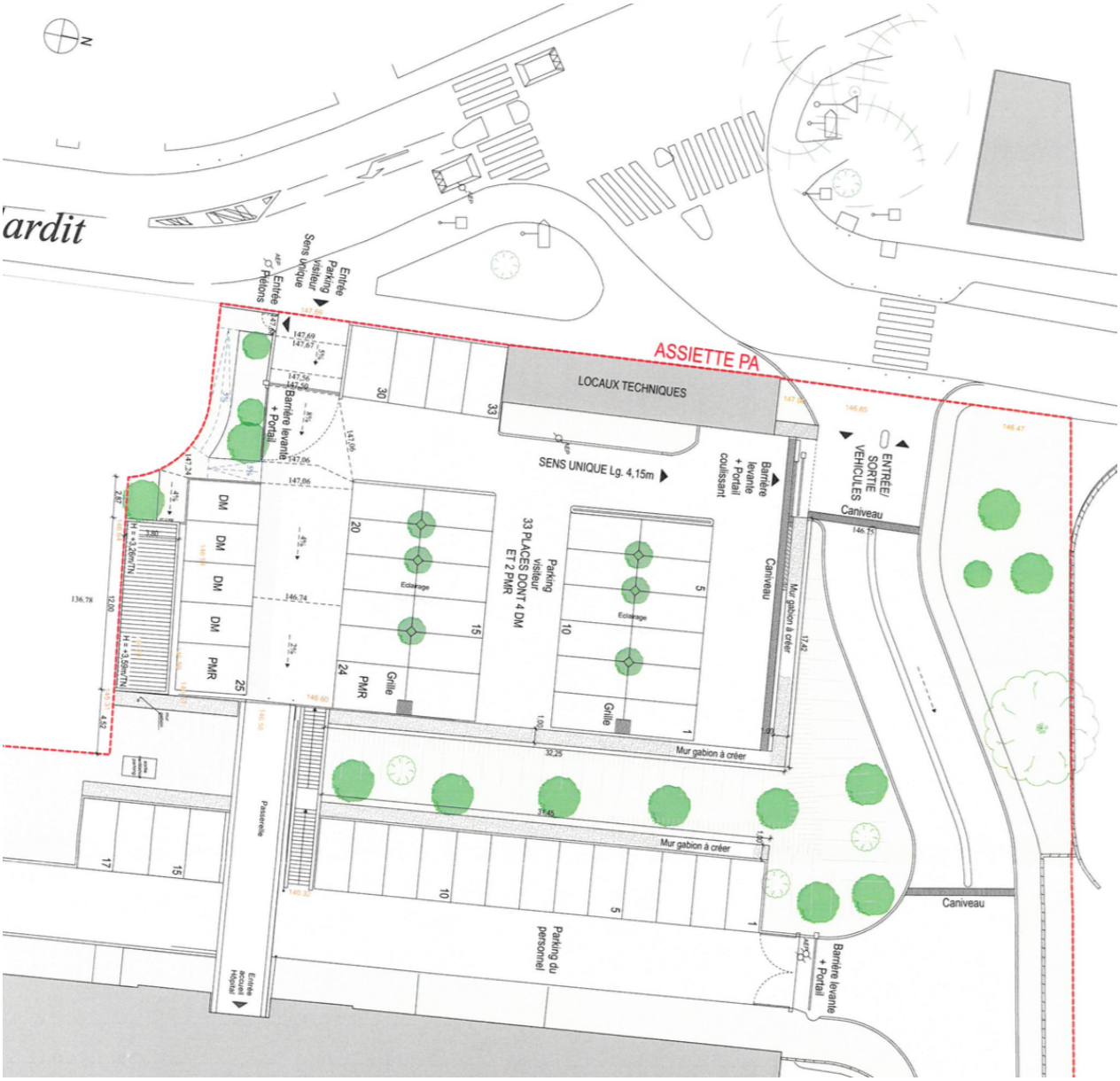

- **Projet de réhabilitation du château de la Flambelle** :
  - Le projet semblait gelé ;
  - Un nouveau permis va être déposé.

- Terrain disponible dans le quartier :
  - Le dernier terrain disponible pour construire dans le quartier, situé en face du Drive de Carrefour Purpan, est mis en vente par le C.H.U. :
  - Il faut se mobiliser pour que la mairie préempte le terrain afin d'y construire un équipement d'utilité publique, équipements qui font cruellement défaut dans notre quartier.

Voie verte le long du Touch

C'est un projet qui va de la route de Bayonne à l'embouchure du Touch et qui date d'une quinzaine d'années.

- Le budget qui lui est consacré par Toulouse Métropole est de 2,5 millions d'euros.
- Il y a eu une présentation, puis une concertation en février 2018.
- L'enquête d'utilité publique a été réalisée en juin.
- Le projet devait être finalisé en novembre 2018…
- Le problème essentiel de ce projet se situe au niveau de déboucher au milieu de l'av. ds arènes romaines , au niveau de l'équipement (DIRSO)

- L'ADEQVAAR a proposé une alternative en passant rive gauche (+1,5 M€), où l'essentiel des voies est déjà présent, permettant des connections multiples (tracé en bleu)
- En octobre 2019, une nouvelle présentation du projet a été faite, validant la variante proposée par l'ADEQVAAR, beaucoup plus pertinente ;
- A terme, le Grand Parc Garonne prévoit une continuité le long de la Garonne, de l'extrémité de la digue à l'embouchure du Touch

Les nuisances sonores

Bruit et qualité de l'air du quartier menacés par :

- Encerclement par les voies rapides, notamment our les résidences chemin de la Flambère ;
- L'aéroport (compétences du CCNAAT) ;
- Les hélicoptères du SAMU ;
- Le Tram.

L'ADEQVAAR a de nouveau cette année contribué au PPBE (Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement).

Les hélicoptères :

- De nombreuses démarches ont été effectuées par l'association auprès du SAMU, du CHU et du Préfet ;
- Le nombre de vols a peu augmenté : 1 300 (x2) ;
- Un courrier a été envoyé à l'hôpital, puis récemment au Préfet afin d'obtenir le relevé des trajectoires (chevelu) et des mesures de bruit ;
- Tout ceci dans le but de faire reconnaître qu'il s'agit bien d'un problème de santé publique et que les pilotes ne respectent pas le couloir réglementaire.
- Nous avons obtenu le chevelu assez grossier sur un mois:
- La prochaine étape consiste à obtenir un chevelu beaucoup plus précis, ce que la DGAC 5Direction de l'Aviation Civile) refuse de donner.

ANCELY ***CASSELARDIT*** ***LA FLAMBELLE*** ***LA FLAMBERE*** ***PURPAN***

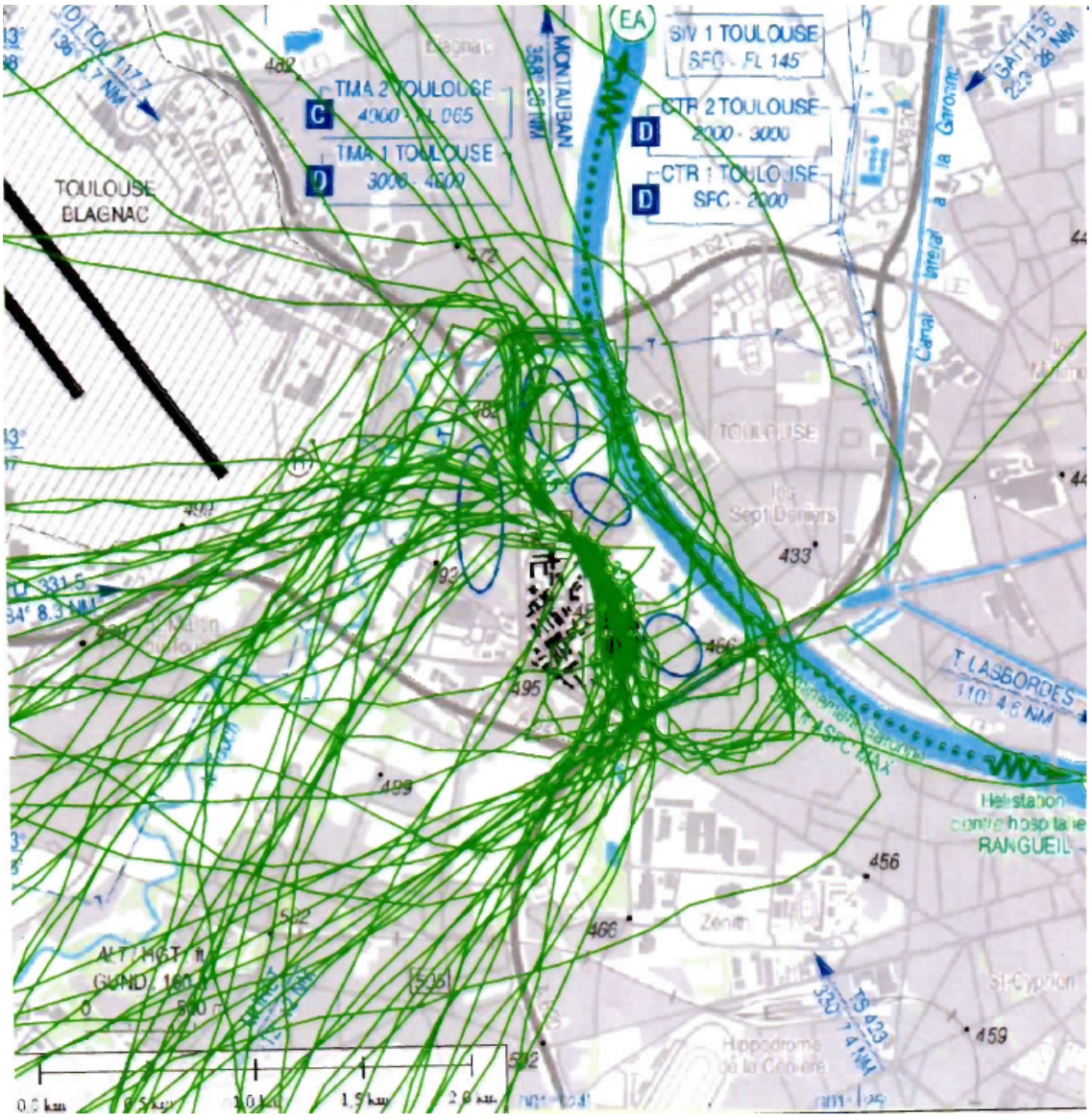

L'aéroport de Toulouse-Blagnac :

- Il y a eu une extension de la galerie marchande menant aux portes d'embarquement au niveau du nouveau hall ;
- Il y a eu une augmentation cette année du nombre de vol, y compris la nuit ;
- De nouvelles procédures de décollage et d'atterrissage ont été appliquées pour désengorger les axes existants ; revers de la médaille, de nouveaux territoires sont impactés ;
- CASIL EUROPE a revendu ses parts à EIFFAGE, avec 200 millions € de plus-value…

Actions du Collectif Contre les Nuisances Aériennes de l'Agglomération Toulousaine (CCNAAT) :

- Echec de la contestation de la légalité de la vente par l'Etat de 49,9% du capital au consortium chinois CASIL EUROPE ;
- Demandes auprès de l'aéroport :
    - Système indépendant de mesure du bruit ;
    - Fermeture de l'aéroport la nuit ;
    - Arrêt immédiat des nouvelles procédures de départ/arrivée qui pénalisent au final plus de riverains qu'avant.
- ne pas hésiter à signaler, sur le site du CCNAAT, les avions excessivement bruyants.

Les instances concernées :

- UFCNA : Union Française Contre les Nuisances des Aéronefs ;
- DGAC : Direction Générale de l'Aviation Civile ;
- ACNUSA : Autorité de Contrôle des Nuisances Aéroportuaires ;
- CCE : Commission consultative de l'Environnement de l'aéroport ;
- CCAR : Commission pour l'indemnisation des riverains.

Projets proposés par l'ADEQVAAR pour le quartier

- Mise en place d'un pédibus, allant des résidences du chemin de la Flambère jusqu'aux écoles maternelle et élémentaire du Château d'Ancely.
- Construction d'un gymnase, sur le terrain en face du Drive de Carrefour [qui est à vendre la le CHU de Toulouse] ou entre la maison Ducis et le parking des Peupliers, terrain appartenant au CCAS.

. . .